

Procès-verbal

Conseil d'administration

07 mars 2026 – 10h30 – 16h30

Présents :

LAFORST Cécile, DEGRAVE Christian, LECOINTE Emmanuel, DIXON Edouard, DELMAS Julien, ARAMENDY Françoise, LEDUC Alain, MATON Evelyne, MICHELAN Gilles.

Excusés :

DEPLANCKE Nathalie, PELLE Cécile, DELHAL Benjamin, CHAUCHOY Victorien, DAUREL Cécile, BOUCHIKHI Hichem.

Invités :

MEUNIER Yannick, directeur

Pour des raisons pratiques, la présentation est jointe en annexe 4.

Ouverture – 10h30

Cécile L ouvre ce Conseil d'Administration en remerciant tous les administrateurs présents.

1. Actualités

Statistiques

Une présentation des statistiques de la ligue est faite (cf diapo).

Actuellement, le nombre de licenciés est de 99.57% du record historique. La prévision est d'atteindre les 22200 licenciés en fin de saison.

Nous pouvons voir une stabilité dans le taux de fidélisation des licenciés aux alentours des 60%. Il faut ajouter 10% de retour, ce qui donne un % de néo-licenciés d'environ 30%, soit 6600 licenciés.

Maison du Badminton

Concernant la Maison du Badminton, des votes seront proposés durant l'AG fédérale du 18 avril, des temps de présentation sont actuellement faits pour présenter le projet aux représentants régionaux qui voteront.

Ligue Nouvelle Aquitaine de Badminton

Maison Régionale des Sports
2, avenue de l'Université 33400 TALENCE
05.56.51.55.43 - contact@lnaqbad.fr
SIRET - 34302263800047

Le projet est à Tremblay en France à côté de l'Aréna Grand Paris, proche de l'aéroport Charles de Gaulle.

Le budget est d'environ 15 000 000€.

La projection de livraison est en 2029.

Représentants régionaux des clubs pour l'AG fédérale – 18 avril

11 personnes seront présentes sur l'AG fédérale : 10 représentants et le directeur

- Cécile Laforest
- Evelyne Maton
- Cécile Pelle
- Françoise Aramendy
- Victorien Chauchoy
- Hichem Bouchikhi
- Edouard Dixon
- Julien Delmas
- Jacques Bireaud - suppléant
- Alain Bertrand – suppléant

Assurance de responsabilité du dirigeant

La ligue a souscrit une assurance pour couvrir les dirigeants ou personnes ayant délégation dans leur rôle de dirigeant associatif.

Rapport cotisations dans les clubs

La FFBaD vient de sortir un rapport sur les cotisations dans les clubs, ce rapport donne beaucoup de données intéressantes : [Lien vers le rapport](#)

2. Compte rendu du CA du 9 décembre 2025

Vote n° 1 – approbation du CR du CA du 9 décembre 2025

Votants : LAFOREST Cécile, DEGRAVE Christian, LECOINTE Emmanuel, DIXON Edouard, DELMAS Julien, ARAMENDY Françoise, LEDUC Alain, MATON Evelyne, MICHELAN Gilles.

Pour – 9

Contre – 0

Ligue Nouvelle Aquitaine de Badminton

Maison Régionale des Sports
2, avenue de l'Université 33400 TALENCE
05.56.51.55.43 - contact@lnaqbad.fr
SIRET - 34302263800047

Abstention / nul – 0

Le CR est validé et devient un PV.

3. Point de situation des finances

Compte de résultat

Le cabinet comptable a livré un résultat de l'année 2025, il s'affiche à +43 676€ (annexe 1).

Christian et Yannick précisent que ce document devrait subir une légère évolution pour tendre vers un résultat de + 46000€.

Question : Que voulez-vous dire par gestion plus rigoureuse ?

Le suivi est de plus en plus poussé, tant par le trésorier que par la direction. Il faut du temps pour que les process se mettent en place et que les professionnels les respectent. Dans le passé, la gestion administrative de la ligue n'était pas aussi poussée et nous découvrons le résultat avec le cabinet comptable, maintenant, nous suivons et nous pouvons anticiper le résultat un peu en avance.

L'affectation du résultat donnerait des fonds associatifs de 394 619€.

La trésorerie de la ligue a oscillé entre 588 407€ et 1 244 653€ sur l'année 2025.

La ligue a besoin d'un document validé actuellement, une version avec les modifications sera présentée sur le prochain CA.

Vote n° 2 – approbation du compte de résultat 2025

Votants : LAFOREST Cécile, DEGRAVE Christian, LECOINTE Emmanuel, DIXON Edouard, DELMAS Julien, ARAMENDY Françoise, LEDUC Alain, MATON Evelyne, MICHELAN Gilles.

Pour – 9

Contre – 0

Abstention / nul – 0

Le compte de résultat est approuvé

Prévisionnel

La prévisionnel 2026 a été adapté au résultat 2025.

Le nombre de licenciés utilisé est de 22 115, ce qui donne environ 439 000€

Le prévisionnel est en annexe 2.

Il est précisé que ce prévisionnel est mouvant et qu'il évoluera forcément mais qu'une première version est nécessaire pour les partenaires financeurs.

La masse salariale correspond à 53% du budget réel de fonctionnement, nous sommes sur un pourcentage haut par rapport aux autres ligues.

Des échanges se font sur la gestion des licences et des affiliations, il est possible que la FFBA D récupère la gestion, l'impact serait fort sur notre poste administratif.

Vote n° 3 – approbation du compte de résultat 2025

Votants : LAFOREST Cécile, DEGRAVE Christian, LECOINTE Emmanuel, DIXON Edouard, DELMAS Julien, ARAMENDY Françoise, LEDUC Alain, MATON Evelyne, MICHELAN Gilles.

Pour – 9

Contre – 0

Abstention / nul – 0

Le prévisionnel est approuvé

4. Point avancement du projet politique

Le directeur présente ses propositions de déclinaison du projet politique. Les professionnels de la ligue ont été associés pour qu'ils puissent s'intégrer dans les différentes actions.

Une carte mentale du projet a été faite, elle reprend les priorités politiques, les indicateurs ainsi que les déclinaisons.

⇒ Carte mentale

Le travail actuel porte sur l'affectation de chaque indicateur aux différents salariés. Ce travail devrait être validé pour fin avril à la suite des entretiens annuels.

*Question : est-ce que la présence de la Présidence est souhaitée sur les entretiens ?
Eventuellement pour ceux des responsables mais le besoin n'est pas réellement présent.*

L'objectif affiché est la présentation du projet et de sa déclinaison lors de l'AG du 20 juin.

5. Gouvernance

Cécile explique qu'elle ressent le besoin de mieux cerner le rôle des administrateurs au quotidien, l'idée serait de poser un fonctionnement de la gouvernance et de l'inscrire sur le long terme. Avoir une fiche de poste des administrateurs.

Ce travail permettrait aussi d'assurer un meilleur suivi des dossiers et surtout avoir plus de clarté pour les dirigeants et les professionnels.

Le résultat de l'enquête interne est présenté (cf présentation).

Par la suite, des travaux sont lancés autour de 3 questions :

- Selon vous, quel doit être le rôle des administrateurs de la ligue ?
- Quelles différences entre administrateurs et bénévoles ?
- Est-ce qu'un administrateur doit décider sur les sujets opérationnels du quotidien ?

Les 2 premières questions sont traitées avec l'outil wooclap, voici les réponses :

1 Selon vous, quel doit être le rôle des administrateurs de la ligue?

L'administrateur fixe les orientations stratégiques de l'association

prendre des décisions en collaboration avec le Bureau et la direction

Il établit les priorités de la ligue

Écrire le projet de la ligue

Le rôle des administrateurs doivent être décideur

S'impliquer sur la bonne gestion , organisation d'un sujet bien maîtrisé par l'élu. Décisionnaire sur d'autres sujets qui ne sont pas toujours maîtrisé par lui.

Suivre sa mise en place

Faire des point d etape

Il suit l'exécution du projet et adapte les orientations et priorités selon le contexte (financier ou opérationnel)

Représentativité et responsabilité

Prendre des décisions concernant les objectifs et le projet de la ligue

Les administrateurs doivent étudier les différentes thématiques, et prendre les décisions qui s'imposent à eux
Être représentants de la ligue vis à vis des instances de badminton

Il suit en lien avec la direction la bonne gestion financière

Propose et Rédige les projets
Discute des retours et oriente les débats
Valide les résultats

Un administrateur administre... il conçoit et valide la déclinaison de la forme active

Une administrateur doit avoir une vision régionale

Les retours indiquent l'orientation suivante :

⇒ Les administrateurs doivent se positionner comme des membres décideurs d'un projet politique global avec une vision régionale.

2 Quelles différences entre administrateurs et bénévoles?

Un administrateur est bénévole.
Un bénévole peut intervenir ponctuellement, soit sur une compétition précise ou un sujet particulier.

Pas de différences

L administrateur construit le projet politique
Le bénévole participe de façon opérationnelle au projet

Un bénévole de club effectue plutôt des tâches opérationnelles.
Un administrateur de comité ou de ligue a un rôle plus stratégique

Administrateur renvoie à la question précédente et un bénévole va par exemple participer à l'organisation d'un événement (ex FS)

Administrateurs est le garant du bon fonctionnement de la ligue
Le bénévole participe et fait en sorte que cela fonctionne

Les administrateurs sont des bénévoles
Ils doivent nécessairement avoir une vision plus large des politiques.

Bénévole est un terme générique : celui qui donne son temps. Tous les bénévoles ne sont pas administrateurs

Tous les 2 sont bénévoles, l'administrateur prend des décisions.

Les bénévoles participent à la mise en place des actions

Les retours indiquent l'orientation suivante :

⇒ Les administrateurs sont des bénévoles mais ils doivent rester sur des notions stratégiques.
⇒ La notion de bénévole n'est pas appropriée, il faudrait plutôt questionner la différence entre administrateur et personnes ressources élues. En prenant en compte ces notions, la personne ressource élue est présente pour participer sans pour autant décider des sujets.

La troisième question a été traitée à l'oral, un consensus a vite été trouvé :

⇒ L'administrateur ne doit pas traiter l'opérationnel, cette tâche est celle de la direction. Cependant, l'administrateur peut prendre sa « casquette » de personne ressource élue pour participer aux travaux.

Les échanges se sont organisés pour arriver à la proposition suivante :

1/ Le rôle des administrateurs est de statuer sur la politique globale de la ligue, de fixer des indicateurs à atteindre, de veiller à la mise en place du projet, de faire des points d'étape, de valider les orientations financières et de réguler le projet en cas de besoin.

2/ La déclinaison du projet est portée par la direction, elle doit mettre en place le projet avec les moyens alloués et cohérents. Elle est chargée de réguler les sujets et rend compte de

l'activité de manière régulière. La direction statue sur les projets dans le sens des priorités politiques.

3/ Des administrateurs peuvent participer aux travaux mais en tant que personnes ressources élues, dans ce cas, ils n'auront pas une position de décideurs mais de ressource consultative au même titre que les salariés. Les décisions du quotidien seront prises par les salariés ou la direction.

4/ L'organisation de la gouvernance ressort de la sorte :

- ⇒ 4 réunions annuelles du CA en présentiel ;
- ⇒ 1 réunion d'étape entre chaque CA, dans celles-ci, la direction devra rendre compte de l'avancement du projet politique.

5/ Concernant la gestion quotidienne :

- ⇒ Commission Ligue des Officiels Techniques
- ⇒ Commission compétitions
- ⇒ Commission disciplinaire régionale
- ⇒ Commission d'examen des litiges et réclamations
- ⇒ Commission administrative (Présidence, direction, SG et trésorier)
- ⇒ Commission évènements
- ⇒ Les autres sujets sont traités en mode projet
- ⇒ Des groupes de travail peuvent être créés en fonction des besoins.

Vote ajouté – validation de la proposition de réorganisation de la gouvernance

Votants : LAFOREST Cécile, DEGRAVE Christian, LECOINTE Emmanuel, DIXON Edouard, DELMAS Julien, ARAMENDY Françoise, LEDUC Alain, MATON Evelyne, MICHELAN Gilles.

Pour – 9

Contre – 0

Abstention / nul – 0

La nouvelle organisation de la gouvernance est validée.

Afin de mettre en place cette nouvelle organisation, des secteurs financiers sont créés, ils permettront d'affecter les ressources financières tout en allant dans le sens de la nouvelle gouvernance. Ces secteurs doivent s'inspirer de l'organisation existante.

8 secteurs sont présentés :

- ⇒ Administratif : budgets administratif + RH + ETR + Communication

- ⇒ Performance : budgets **préfilière** + PE/PU
- ⇒ Pratiques sportives : budgets compétitions + publics cibles + **féminisation**
- ⇒ Développement : **structuration des clubs + équipements + démarche de création de clubs**
- ⇒ Liens avec les comités : **liens avec les comités**
- ⇒ Emploi – formation : **formation** + emploi
- ⇒ Évènementiel : évènements
- ⇒ Officiels techniques : **officiels techniques**

Lors des CA de mai de chaque année, le CA validera les affectations financières des secteurs avec un poids affecté à chaque priorité politique.

6. Ressources humaines

Julien D, en tant que secrétaire général de la ligue, présente le projet de rémunération de la Présidence.

Avec l'évolution de la ligue, son budget et ses ressources humaines, le temps d'investissement et les responsabilités de la présidence sont grandissants.

Il serait pertinent de reconnaître l'investissement et la charge portés par la Présidence en mettant en place une rémunération.

Celle-ci serait encadrée par un contrat de mandataire sociale d'une durée d'une saison avec reconduction par vote du CA tous les ans.

Un rapport d'activité sera présenté tous les ans lors du vote du renouvellement.

Cette rémunération sera cadrée dans le contrat sans pour autant être trop contraignant dans les engagements.

La proposition soumise est d'une rémunération mensuelle nette de 200€.

Question : est-ce qu'une rémunération est existante dans les autres ligues ?

Oui, en AURA et Nord. Le montant du Nord n'est pas connu mais il est de 500-600€ en AURA.

Question : quels impacts pour les impôts ?

Aucun pour la ligue.

La rémunération est fiscalisée pour la Présidence.

Vote n°4 – Mise en place d'une rémunération pour la Présidence

Votants : DEGRAVE Christian, LECOINTE Emmanuel, DIXON Edouard, DELMAS Julien, ARAMENDY Françoise, LEDUC Alain, MATON Evelyne, MICHELAN Gilles.

Pour – 8

Contre – 0

Abstention / nul – 0

Le CA valide la mise en place de la rémunération

Un second vote est proposé autour du montant.

Vote ajouté – Mise en place d’une rémunération mensuelle nette de 200€

Votants : DEGRAVE Christian, LECOINTE Emmanuel, DIXON Edouard, DELMAS Julien, ARAMENDY Françoise, LEDUC Alain, MATON Evelyne, MICHELAN Gilles.

Pour – 3

Contre – 4

Abstention / nul – 1

Le montant de 200€ est refusé.

Un second vote sur le montant est proposé.

Vote ajouté – Mise en place d’une rémunération mensuelle nette de 300€

Votants : DEGRAVE Christian, LECOINTE Emmanuel, DIXON Edouard, DELMAS Julien, ARAMENDY Françoise, LEDUC Alain, MATON Evelyne, MICHELAN Gilles.

Pour – 6

Contre – 0

Abstention / nul – 2

Le montant de 300€ est validé.

Les administrateurs souhaitent souligner la forte implication de la Présidente actuelle et que la rémunération semble faible par rapport à l'engagement.

Vote 4 bis – Délégation de signature donnée au trésorier de la ligue concernant le contrat de la Présidence

Votants : DEGRAVE Christian, LECOINTE Emmanuel, DIXON Edouard, DELMAS Julien, ARAMENDY Françoise, LEDUC Alain, MATON Evelyne, MICHELAN Gilles.

Pour – 8

Contre – 0

Abstention / nul – 0

La délégation est validée.

6. 10 ans de la ligue

Le directeur présente le projet :

- AG Ligue 14h30 – 17h30
- 17h30 – 18h30 : temps ludique autour des 10ans de la ligue
- 18h30 – 19h30 : apéritif des territoires avec invitation des dirigeants de clubs
- 19h30 : repas mode auberge espagnole
- Dimanche : rencontre par équipe, 1 équipe par comité + 1 ou 2 équipes ligue

La volonté est de proposer un week-end convivial autour de la pratique.

7. Future Series

Voir présentation.

Alain L indique qu'il travaille le projet luminaire pour réussir à avoir un tarif très intéressant.

Concernant la bande son, le CA souhaite le lancement d'un appel à projet à nos licenciés pour avoir 2/3 supports musicaux.

Alain indique qu'il faut se rapprocher des internats pour avoir de l'hébergement à tarif réduit.

Edouard indique qu'il a des contacts avec la métropole pour la gestion des déchets, nous devrions avoir des poubelles supplémentaires.

Concernant la collaboration :

- ⇒ Le club se désengage mais maintient son aide sur l'accès à la salle
- ⇒ Le comité souhaite positionner un salarié pour se former dans le cadre de l'organisation d'évènement.

Pour la billetterie, il serait intéressant de se rapprocher de la région pour faire gagner des places dans les concours qu'elle propose.

8. Groupe de travail règlements

Le groupe n'a pas terminé les travaux, ils seront présentés lors du prochain CA, le 21 avril.

Concernant les ICR, le CA confirme la diffusion aux clubs, capitaines, JA et comités du règlement travaillé afin de récolter les retours.

Date limite de retour : 27 mars.

9. Equipements

Club	objet de la demande	Prix devis :	Sollicitation :	Nombre	% devis demande	Avis cellule	Proposition
Badminton club d'Objat (19)	Poteaux filets autostables	3 716,53 €	1 500,00 €	5	40,36%	Poteaux non classés et vétustes, constituant un élément de confort mais néanmoins nécessaires. Proposition de soutenir le projet.	1 075,00 €
Association du Volant Meyssacois (19)	Mise en place d'un dispositif occultant	11 995,34 €	3 000,00 €	7hs	25,01%	La pratique au sein de cet équipement ne garantit pas les conditions de sécurité requises. Le dossier n'est pas retenu en l'état ; toutefois, nous proposons un accompagnement humain ainsi qu'un soutien financier (dans la mesure du possible) pour la réalisation des tracés des terrains.	Défavorable
Le Volant Pomerolais (33)	Poteaux filets autostables	3 728,99 €	1 600,00 €	5	42,91%	Poteaux hors sécurité. Proposition de soute	1 075,00 €
Mios Badminton club (33)	Rideaux amovibles	1 922,47 €	695,00 €	7	36,15%	Projet déjà financé par le club en 2024. Nous proposons de demander au club de nous transmettre une demande de complément, accompagnée de la décision de la municipalité validant le projet (ce qui n'avait pas été le cas l'année dernière).	Demande de complément et instruction phase 2
U.S Tyrosse (40)	Poteaux filets autostables	1 760,00 €	500,00 €	2 (7)	28,41%	Nous proposons que le club essaie de revoir le projet concernant le changement des 7 paires de poteaux, avec une aide de 1 505 €. À défaut, une proposition de 430 € pourrait être envisagée pour le remplacement de deux paires.	1 505,00 €
Le Volant Mornacais (16)	Rideau	1 349,39 €	1 000,00 €	7	74,11%	Elément de confort proposition d'instruction en phase 2	Phase 2
Fouras Badminton club (17)	Tracés de terrains et un ensemble poteaux filet	4 593,42 €	1 000,00 €	5	21,77%	Projet soutenu par le Pacte fédéral à hauteur de 700 €. Suite aux échanges, la cellule en charge du Pacte envisage une proposition de revalorisation à 900 €. Nous proposons un complément de 600 €, afin de porter le soutien fédéral total à 1 500 €, soit 50 % de la sollicitation fédérale. En l'absence d'augmentation par la fédération, nous proposons un montant de 800 €.	600,00 €
<i>Vote n°5 – Validation de la 1^{ère} partie du fonds d'aide équipement 2025-2026</i>							
Total							4 255,00 €
Delta							745,00 €

Votants : LAFOREST Cécile, DEGRAVE Christian, LECOINTE Emmanuel, DIXON Edouard, DELMAS Julien, ARAMENDY Françoise, LEDUC Alain, MATON Evelyne, MICHELAN Gilles.

Pour – 9

Contre – 0

Abstention / nul – 0

La proposition est validée

10. Questions diverses

- Adaptation des promotions et relégations des ICR pour la saison 2025-2026

Nombre d'équipes relégués de N3	1	2
Nombre d'équipes promues en N3	2	2
Nombre d'équipes promues en Prénationale	3	2
Nombre d'équipes promues en Régionale 1	4	4
Nombre d'équipes promues en Régionale 2	6	6
Nombre d'équipes promues en Régionale 3	12	12

Nombre d'équipes relégués de N3	1	2
Nombre d'équipes reléguées de Prénationale vers la R1	2	2
Nombre d'équipes reléguées de la R1 vers la R2	5	6
Nombre d'équipes reléguées de de la R2 vers la R3	8	9
Nombre d'équipes reléguées de la R3 vers les ICD	14	15

Ligue Nouvelle Aquitaine de Badminton

Maison Régionale des Sports
2, avenue de l'Université 33400 TALENCE
05.56.51.55.43 - contact@lnaqbad.fr
SIRET - 34302263800047

Vote n° 6– Validation de l’ajustement des promotions et relégations

Votants : LAFOREST Cécile, DEGRAVE Christian, LECOINTE Emmanuel, DIXON Edouard, DELMAS Julien, ARAMENDY Françoise, LEDUC Alain, MATON Evelyne, MICHELAN Gilles.

Pour – 9

Contre – 0

Abstention / nul – 0

La proposition est validée

- **Local de stockage**

Le local a été protégé fin février, il sera aménagé le 24 mars.
La location auprès d’Annex prendra fin le 27 mars 2026.

- **Conseil des territoires**

Les travaux ont débuté, ils sont intéressants.

Cécile L a partagé des travaux aux administrateurs et salariés pour recueillir des avis autour des compétitions estivales.

La première réunion plénière sera le 19 avril.

La Nouvelle-Aquitaine est bien représentée avec la présence de Jérôme Laporte, Bruno Capbern, Emmanuel Lecointe, Matthieu Jardry, Stéphane Pillet et Cécile Laforest.

- **Universités d’été**

27-28 juin avec la thématique de la féminisation comme thème central.

Cécile ne sera pas présente puisqu’elle sera sur les AG des comités.

- **Performance**

Cécile indique que la saison 2026-2027 risque d’être compliquée pour le Pôle Espoir puisqu’il faut du temps pour relancer la dynamique.

Le CA indique qu’il faut se laisser un peu de temps.

Afin de clarifier notre accompagnement, un vote est porté sur l'accompagnement financier de la ligue.

Vote ajouté – Versement d'une aide financière uniquement pour les clubs inscrits dans un dispositif régional de performance (structure portée par la ligue)

Votants : LAFOREST Cécile, DEGRAVE Christian, LECOINTE Emmanuel, DIXON Edouard, DELMAS Julien, ARAMENDY Françoise, LEDUC Alain, MATON Evelyne, MICHELAN Gilles.

Pour – 9

Contre – 0

Abstention / nul – 0









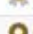



La proposition est validée

- Mérites fédéraux

La Ligue peut proposer 18 mérites fédéraux cette saison avec 6 mérites portés par la ligue et 12 par les territoires.

Mérites territoires

Candidats Ligues/Comités

#	SEXE	NOM	CLUB	EMETTEUR	LISTE	MÉRITE
1.	♂	06720820 : ANDRE Philippe	BCJ17 : Badminton Club Jamais	Comité Départemental 17	Comité	
2.	♂	00529171 : GALLAND Philippe	CBNM24 : C. De Badminton Neuvic Mussidan	Comité Départemental 24	Comité	
3.	♀	00230483 : MARANGE Laurence	BCSPM40 : Badminton Club St pierre du mont	Comité Départemental 40	Comité	
4.	♂	06714529 : SANCHI Pascal	USDAX40 : Union Sportive Dacquoise	Comité Départemental 40	Comité	
5.	♂	06724976 : LENCAUCHEZ Mathieu	ABC-64 : Anglet Badminton Club	Comité Départemental 64	Comité	
6.	♂	00127869 : MALLECOT Bruno	LLB86 : La Ligugéenne de Badminton	Comité Départemental 86	Comité	
7.	♂	00242903 : BEYAERT Alain	SLG87 : La Saint Louis De Gonzague	Comité Départemental 87	Comité	
8.	♀	00216522 : BOURDACHE-DESVAUD Géraldine	VGB87 : Vienne Glane Badminton	Comité Départemental 87	Comité	
9.	♀	06684748 : DOLHAIN Anissa	ASPTT47 : Asptt Agen	ASPTT47 : Asptt Agen	Club	
10.	♂	00420081 : LESCURE Philippe	BB19 : Badminton Briviste	BB19 : Badminton Briviste	Club	
11.	♂	00144097 : DEGRAVE Christian	SASBAD24 : Sas Badminton	SASBAD24 : Sas Badminton	Club	
12.	♂	00479906 : LAPLACE Patrick	USB33 : Union Saint-Bruno	USB33 : Union Saint-Bruno	Club	

Ligue Nouvelle Aquitaine de Badminton

Maison Régionale des Sports
2, avenue de l'Université 33400 TALENCE
05.56.51.55.43 - contact@lnaqbad.fr
SIRET - 34302263800047

Mérites portés par la ligue :

- ⇒ Julien Delmas = or (hors quota)
- ⇒ Alain Bertrand = or (hors quota)
- ⇒ Nathalie Deplancke = argent
- ⇒ Sylvie Larraigne = argent
- ⇒ Gil Guardao = bronze
- ⇒ Cécile Laforest = bronze
- ⇒ Edouard Dixon = bronze
- ⇒ Alain Martinie = bronze

- **Projet immobilier**

Sous l'impulsion de Cécile, la direction travaille sur un projet immobilier afin de devenir propriétaire de notre siège social. Ce projet comprendra la création d'un gymnase afin d'y adjoindre un modèle économique vertueux.

Une parcelle, proche du siège actuel, a été ciblée.

L'urbanisme, les propriétaires et des architectes ont été contactés pour avancer le projet.

A ce stade, nous devons engager une enveloppe de 2000€ pour avancer et connaître la faisabilité, créer des plans, rencontrer l'urbanisme et chiffrer le projet.

Vote ajouté – Validation d'une enveloppe de 2000€ pour avancer le projet immobilier

Votants : LAFOREST Cécile, DEGRAVE Christian, LECOINTE Emmanuel, DIXON Edouard, DELMAS Julien, ARAMENDY Françoise, LEDUC Alain, MATON Evelyne, MICHELAN Gilles.

Pour – 9

Contre – 0

Abstention / nul – 0

L'enveloppe est validée.

- **Fin de saison**

21 avril en visioconférence
19 mai en visioconférence
20 juin sur l'AG en présentiel au siège
21 juin pour les 10ans de la ligue
2 – 5 juillet : future series
17-19 août : IJNA U13-U15

Fin du CA : 16h40

Cécile Laforest, Présidente



Julien Delmas, secrétaire général



Annexe 2

Prévisionnel 2026

 Budgets prévisionnels Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton 2026 			
CHARGES	Prévisionnel 2026	PRODUITS	Prévisionnel 2026
60 - Achat	79 000,00 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	153 000,00 €
Achats d'études et de prestations de service	30 000,00 €	Prestation de services	60 000,00 €
Achats non stockés de matières et fournitures			
Fournitures non stockables (eau, énergie)	7 000,00 €	Vente de marchandises	
Fourniture d'entretien et de petit équipement	40 000,00 €		
Autres fournitures	2 000,00 €	Produits des activités annexes	93 000,00 €
		Autres	
61 - Services extérieurs	44 000,00 €	74- Subventions d'exploitation	206 000,00 €
Sous traitance générale		ANS FTS plan de relance	
Locations -Entretien et réparation	40 000,00 €	ANS	45 000,00 €
Assurance	4 000,00 €	ANS - Pôle	5 000,00 €
Documentation	0,00 €	FDVA	7 000,00 €
Divers	0,00 €	Région(s):	60 000,00 €
62 - Autres services extérieurs -	230 521,73 €	Département(s):	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	26 000,00 €	CARSAT AAP	22 000,00 €
Publicité, publication	1 500,00 €	Intercommunalité :	
Déplacements	37 000,00 €	Fonds européens :	
missions (restauration, hébergement...)	97 321,73 €	Financement DRAJES - action PST	2 000,00 €
Frais postaux et de télécommunications	3 000,00 €	Autres financements publics : apprentissage	12 000,00 €
Services bancaires, autres -	700,00 €	Emploi aidé région	
Divers (aides diverses, pension pôle ...)	65 000,00 €	Emploi aidé ANS	
		Appel à projet région	
63 - Impôts et taxes	5 000,00 €	Aide région manifestation	10 000,00 €
Impôts et taxes sur rémunération	2 500,00 €	Partenariats privés	7 000,00 €
Autres impôts et taxes	2 500,00 €	Aide emploi FFBaD	
		FFBaD	36 000,00 €
64- Charges de personnel	446 349,31 €	75 - Autres produits de gestion courante	1 320 807,97 €
Rémunération des personnels,	305 444,52 €	Dont cotisations	1 273 807,97 €
Charges sociales	130 904,79 €	Dont Affiliations	20 000,00 €
Autres charges de personnel	10 000,00 €	Participation pour stages de formation	15 000,00 €
Service civique		Produit de gestion courante	12 000,00 €
65- Autres charges de gestion courante	879 436,93 €	76 - Produits financiers	16 000,00 €
Achat de licences	834 436,93 €	Intérêts de fonds placés	16 000,00 €
Affiliations	15 000,00 €		
Autres	30 000,00 €		
66- Charges financières	0,00 €	77 - Produits exceptionnels	0,00 €
67- Charges exceptionnelles	0,00 €	777 - quote part subvention	0,00 €
68- Dotation aux amortissements	11 500,00 €	78 - Reprises amortissements/provisions	0,00 €
		79 - Transfert de charges	0,00 €
TOTAL CHARGES	1 695 807,97 €	TOTAL DES PRODUITS	1 695 807,97 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature	50 000,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	50 000,00 €
Secours en nature		Bénévolat	50 000,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole	50 000,00 €	Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES	1 745 807,97 €	TOTAL DES PRODUITS	1 745 807,97 €

Ligue Nouvelle Aquitaine de Badminton

Maison Régionale des Sports
2, avenue de l'Université 33400 TALENCE
05.56.51.55.43 - contact@lnaqbad.fr
SIRET - 34302263800047

Annexe 3 et 4 PV CA 9 décembre 2025 et présentation CA 7 mars 2026
